

## Gestion du Parc Urbain des Papillons à Marseille en faveur des papillons de jour (13)



Photo : © Louise Seguinél - Débroussaillage du PUP



Provence Alpes Côte d'Azur

### Date de réalisation

Depuis 2012

### Superficie

1,45 ha

### Milieu

Pelouse sèche à brachypodes sous quelques Pins d'Alep ; Bois clair de Chênes verts ; Prairie mésophile dynamique ; Prairie arrosée, végétation rudérale, massifs fleuris plantés d'essences majoritairement locales, haies et ronciers.

### Espèce-s du PNA concernée-s

(aucune)

### Autres espèce-s concernée-s

*Satyrrium w-album*  
*Muschampia flocciferus*  
*Charaxes jasius*  
*Cyaniris semiargus*

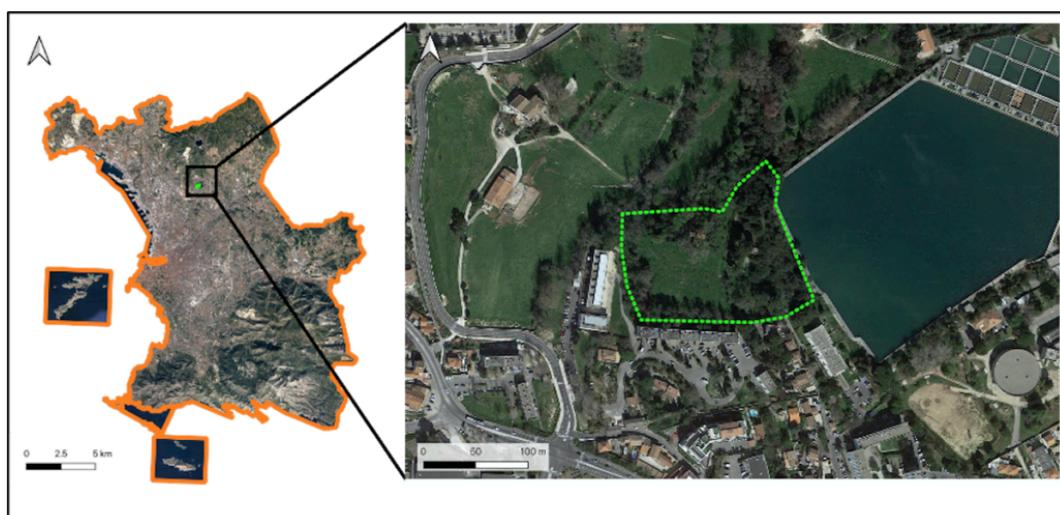
### Principales opérations menées

-  Entretien et/ou rajeunissement de milieux
-  Création de nouveaux milieux
-  Équipements (clôture fixe, panneaux)
-  Convention de gestion / contrat



### Enjeux

La propriété est inscrite à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques pour son bâti et son parc paysager (arrêté N° 93-271 du 11 août 1993). Elle compte ainsi parmi les 5 domaines classés à Marseille. Selon le règlement du Plan Local d'Urbanisme de Marseille, le PUP est situé au sein d'un **Espace Boisé Classé**. Par sa **mosaïque d'habitats naturels et semi-naturels**, le PUP constitue un **assemblage de milieux favorables au sein d'une matrice urbaine**.



© LEPD - Cartographie du PUP

## Acteurs concertés

Collectif d'artistes plasticiens  
SAFI  
Lycée professionnel agricole  
des Calanques  
Jardin des papillons de Dignes  
(Nicolas Maurel)  
Pépiniériste Jean Pierre Vesco  
Ville de Marseille  
Aix-Marseille Université

## Cadre du projet

Aménagement et gestion du  
Parc Urbain des Papillons de  
Marseille en faveur des  
papillons de jour

## Budget

76 500€

## Principaux financeurs

GrDF, OFB, Ville de Marseille,  
Région Sud PACA

## Site d'intervention et territoire

Le **Parc Urbain des Papillons (PUP)** est un espace d'1,45 ha, aménagé en faveur de la biodiversité urbaine au sein d'une propriété historique du 14ème arrondissement de Marseille : le Domaine de la Tour des Pins et sa bastide. Il est bordé par le bassin du Merlan et par la nouvelle ZAC de Sainte Marthe (2020).

## Structure porteuse



Laboratoire Population Environnement Développement (LEPD)  
UMR 151 AMU / IRD - Case 10 - ST CHARLES. 3 Place Victor Hugo,  
13003 Marseille

<https://lped.fr/?PagePrincipale>

Contact : **Magali Deschamps Cottin**

[magali.deschamps-cottin@univ-amu.fr](mailto:magali.deschamps-cottin@univ-amu.fr)



Placé sous la double tutelle de Aix-Marseille Université et de l'IRD, le Laboratoire Population – Environnement – Développement est rattaché à l'Observatoire des sciences de l'univers PYTHEAS (OSU, Aix-Marseille Université) et au Département sociétés et mondialisation (SOC) de l'IRD. Il bénéficie également d'un rattachement secondaire aux Départements santé et société (SAS) et écologie, biodiversité et fonctionnement des écosystèmes continentaux (ECOBIO) de l'IRD.

## Objectifs du maître d'ouvrage

L'objectif scientifique de ce dispositif à sa création en 2012 était de voir si un **aménagement léger par des plantations adaptées** (palette végétale de plantes nectarifères pour les adultes et de plantes hôtes pour les chenilles) et des **pratiques de gestions appropriées au cycle de vie des Lépidoptères** permettaient le **retour et/ou l'arrivée de nouvelles espèces ainsi que le maintien des espèces** déjà présentes en ville. En effet la **conservation de la biodiversité** dans son ensemble au sein du tissu urbain et à favoriser, ce dispositif, s'il était dupliqué, participerait activement aux **continuités écologiques en créant des zones refuges d'habitats favorables** dans des espaces fortement anthropisés.



© Louise Seguinél - débroussaillage du PUP



© Louise Seguinél - PUP en Hiver

### Dans les grandes lignes

De légers aménagements ont été mis en place, avec notamment la **création de «massifs»** (délimités par piquets et cordes) en 2012. Les massifs sont divisés en deux catégories : 5 massifs plantés et 10 massifs semés. Au sein de ces massifs, de nombreuses **espèces locales méditerranéennes nectarifères ont été plantées et semées** afin d'attirer les papillons.

Un **travail bibliographique** concernant les papillons présents et potentiels au PUP a permis d'établir une **liste de plantes hôtes** pour les chenilles de ces papillons. Un grand nombre de ces **espèces végétales ont été plantées** au sein des massifs, afin de permettre aux papillons de réaliser l'ensemble de leur cycle de vie sur le PUP, et donc de se reproduire et se maintenir. Au total, la surface modifiée par ces massifs au sein du PUP représente 200 m<sup>2</sup> sur un total d'1,45 ha.

Des **panneaux éducatifs** ont également été placés près de chaque massif, ainsi qu'à plusieurs points clés du parcours de visite. En effet, le PUP est également un **lieu de sensibilisation** (grand public, scolaires) mais aussi de **formation** (agents techniques des espaces verts).

Le PUP est géré de manière raisonnée depuis sa création : un **débroussaillage annuel** est réalisé avant le **mois de mars par les élèves du Lycée d'Aménagement Agricole des Calanques**. Seuls les sentiers et le contour des massifs sont débroussaillés (la prairie étant très dynamique, les massifs sont rapidement dominés par la végétation spontanée). Des zones de ronciers, d'orties et de friches sont **laissées en libre évolution**. Un **arrosage modéré** est également réalisé uniquement sur les massifs plantés durant les mois les plus chauds (mi-juin à fin août).

### Suivi scientifique

Depuis 2010, les échantillonnages des lépidoptères rhopalocères au PUP sont assurés chaque année par des stagiaires entre le mois de mai et le mois d'août, à raison d'un passage par semaine. Les paramètres climatiques (vent, température, couverture nuageuse et ensoleillement) sont également standardisés. Les opérateurs suivent ainsi un **transect prédéterminé**, et attrapent les papillons qu'ils croisent à l'aide d'un filet à papillons pendant 1h. **À chaque capture, les individus sont placés** dans des papillotes en papier sulfurisé et **mis de côté** pour la durée de l'échantillonnage, afin **d'éviter de compter plusieurs fois le même individu**. À la fin de l'heure, tous les papillons sont comptés et déterminés puis relâchés.

### Perspectives

À l'avenir, le PUP souhaiterait avant tout **créer une structure associative** permettant la pérennisation d'un contrat pour un **salarie** qui assurerait la **gestion du PUP à temps plein**, ainsi que les actions de **formation et de sensibilisation** associées. Comme cela a été le cas cette année à Aix en Provence, l'objectif serait également de **dupliquer le PUP dans plusieurs communes**.

### Quelques résultats

Avant aménagement, 29 espèces étaient présentes au PUP.

En 2022, 52 espèces ont été observées sur le site, dont certaines emblématiques, ex le Pacha à deux queues (*Charaxes jasius*).

Des Arbousiers (*Arbustus unedo*) ont été plantés en 2012, et les premières chenilles de Pacha ont été observées en 2018. Depuis, chaque année les arbres sont utilisés pour la reproduction.

Des formations ont été assurées et permettront des suivis sur le long terme dans des espaces (péri-)urbains de ces espèces cibles.



## Commentaire

Plusieurs espèces patrimoniales à Marseille ont également été observées sur le site, dont : le Thécla de l'Orme (*Satyrrium w-album*) en 2013, l'Hespérie du Marrube (*Muschampia flocciferus*) de 2020 à 2022, le Pacha à deux queues (*Charaxes jasius*) en 2018, 2021 et 2022, le Semi-argus (*Cyaniris semiargus*) de 2018 à 2020.

## Références bibliographiques

<https://journals.openedition.org/ere/4601> : référence du poster présenté à la conférence REVER sur les processus d'ingénierie écologique mis en place au PUP : L. Seguinell, M. Deschamps-Cottin, G. Jacek et al. « Le Parc Urbain des Papillons. Un dispositif d'ingénierie écologique au service de la formation et de la sensibilisation à la biodiversité urbaine ». Bagnères-de-Bigorre (65), 2022.

Le parc urbain des papillons: un dispositif collaboratif de recherche, formation et diffusion des connaissances sur la biodiversité urbaine. Deschamps-Cottin M., Vila B. et Robles C., Éducation relative à l'environnement [En ligne], Volume 15 – 1 | 2019, mis en ligne le 20 décembre 2019, consulté le 06 mars 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ere/4601>.

Deschamps-Cottin M., Jacek G., Seguinell L., Le Champion C., Robles C., Ternisien M., Duque C., Vila B. (2023) A 12-year experimental design to test the recovery of butterfly biodiversity in urban ecosystem: lessons from the Parc Urbain des Papillons, has been accepted in Insects (ISSN 2075-4450) on 19 September 2023. <https://www.mdpi.com/2075-4450/14/10/780>

## Pour en savoir plus

<https://lped.fr/?PagePrincipale>

Fiche réalisée par l'animation du PNA en faveur des papillons de jour.

